

avec elle. Pour ce qui regarde l'éducation on peut en voir la statistique dans le 1er. volume des *Mélanges* page 118 et 127, dont voici le résumé :

“ Dans les moindres villages des états romains, il y a des maîtres payés par les communes. Mais là, comme ailleurs, les enfans pauvres abandonnent de bonne heure les écoles pour les travaux de la campagne. A Rome, on évalue à 75 sur 100 le nombre des enfans qui reçoivent les bienfaits de l'instruction. Cette proportion ne se retrouve pas même en France, puisque dans ce pays, sur 100 enfans de l'âge de 5 à 12 ans, on en compte encore 31 qui sont privés de toute instruction.

“ Il existe aujourd'hui, dans la capitale du monde chrétien, 372 écoles primaires, 482 maîtres, et 14,099 élèves des deux sexes, de l'âge de 5 à 12 ans. L'état de l'instruction primaire est loin d'offrir les mêmes résultats dans les pays les plus civilisés d'Europe.”

Voici encore ce qu'écrivait sur ce sujet un voyageur instruit et minutieux observateur, en terminant sa lettre :

“ Outre le collège romain et la *Sapience*, il y a ici divers établissemens secondaires, où des maîtres choisis enseignent les élémens des belles lettres. Les pauvres ont mille écoles où ils peuvent envoyer leurs enfans, de sorte qu'à Rome le père de famille qui laisse ses fils croupir dans l'ignorance, est plus coupable que partout ailleurs ; en effet, le nombre des écoles gratuites y est presque infini, et le prosélytisme de l'instruction y est devenu un des traits caractéristiques, non-seulement de la classe supérieure, mais encore de toutes les personnes pieuses. Je vous répète donc, mon cher ami, et je le fais avec une intime conviction, que Rome est le siège de l'instruction, aussi bien que celui de la foi ; que la religion, dirigée par l'Esprit de lumière y tient les sources de la science ouvertes à tous les sexes, à tous les âges, à toutes les conditions ; qu'elle combat l'ignorance, qu'elle réfute les erreurs, et que, tandis qu'on la calomnie, elle ne travaille pas moins à former des littérateurs et des savants, qu'à former des confesseurs et des apôtres.”

On crit au scandale, à l'ignorance, parce que dans une ville où il y a quarante mille prêtres ou religieux, sans compter les étrangers qui y affluent de tous les coins du monde, il se trouve parmi eux quelques mauvais sujets. Ne serait-ce pas une merveille, un miracle même, s'il n'y en avait pas ? Si nous ne savions déjà qu'un de nos confrères, qui a séjourné assez longtems à Rome pour en connaître un peu les mœurs, se propose de publier ses observations sur ce sujet, nous en parlerions plus au long. Cependant nous observerons d'avance que les voyageurs peu réfléchis, les touristes, par exemple, qui ne font que passer, doivent être très souvent induits en erreur, surtout quand ils y viennent avec un esprit de prévention. Parce qu'ils ne savent pas distinguer les Romains d'avec les étrangers, ils rejettent sur la nation les vices de quelques vagabonds, qui vont chercher à y cacher leur corruption sous le manteau romain. Ce qui fait que ceux mêmes qui y voyagent avec de bonnes dispositions sont encore exposés à se tromper. Au reste nous nous proposons de publier sous peu, une réfutation directe de toutes les différentes calomnies qu'on se plaît à débiter sur le Pape, les cardinaux etc., Elle paraîtra d'autant moins suspecte qu'elle est tirée d'un auteur qui ne peut être accusé de bigoterie. On va peut-être vouloir nous trouver un peu susceptible sur ce point. Mais nous sommes persuadé que les véritables catholiques comprennent, comme nous, que c'est au catholicisme qu'on en veut, quand on attaque son premier Pontife, et qu'on ne met en avant les mots superstition, corruption du clergé, que pour mieux réussir à saper les fondemens de la religion. Mais il nous semble que la seule durée de dix-huit siècles, malgré les fureurs de l'enfer, devrait suffire pour les convaincre de l'inutilité de leurs efforts.

Un correspondant de Kingston nous rapporte un trait de gentillesse et de tolérance de la part d'un certain parti, que nous ne savons pas trop comment qualifier. La *Minerve* et l'*Aurore* donnent à entendre que c'est un exploit Orangiste : si c'est le cas, il n'est pas étonnant que le Parlement ait passé une loi contre ces oiseaux de ténèbres. Ces êtres mal-faisants viennent de s'attaquer à la nouvelle cathédrale, catholique de Kingston. Ils ont réussi à briser différens reliefs qui en ornaient le portail. On estime le dommage à plus de £50. On a peine à croire un semblable acte de Vandallisme dans le siècle où nous vivons. Néanmoins à ce propos nous dirons que nous avons déjà reçu plusieurs informations qui laissent peu de doute que l'incendie de l'église de Ste. Anne des Plaines est dû à de semblables fanatiques. On doit se rappeler aussi le bruit qui se répandit à l'occasion de l'incendie de l'église de St. Philippe. Ce qui vient de se passer à Kingston est bien propre à confirmer ces rumeurs. C'est pour quoi nous espérons que le gouvernement voudra bien suivre les suggestions de la *Minerve* pour mettre fin à de semblables infamies. En attendant, nous ne saurions trop prier nos

compatriotes et MM. les curés en particulier, de se défier de cette bande de vagabonds hypocrites qui, sous le pseudonyme de ministres de l'Évangile, parcourent nos campagnes pour y semer l'erreur avec leurs calomnies.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Sacrilège.—Nous voyons par les journaux de Kingston, qu'un nouvel attentat a été fait contre l'église catholique de Kingston, en démolissant la pierre d'ornement du portail de cet édifice. On estime le dommage causé par cette œuvre diabolique à plus de \$200. Voilà le résultat de la protection qu'on semble vouloir accorder aux sociétés secrètes et à la secte odieuse des orangistes surtout.

Nous l'avons déjà dit, il existe un grand nombre d'églises protestantes dans nos campagnes, où la grande majorité des habitans sont des catholiques, et jamais la moindre insulte n'a été faite, ni aux édifices ni aux personnes qui les fréquentent. Il n'appartient donc qu'aux orangistes de se livrer à des actes aussi bas et aussi dégradant pour l'humanité. Il est à espérer que le gouvernement fera toutes les démarches nécessaires pour découvrir les coupables, en offrant une récompense convenable à ceux qui les feront connaître. Ce sera le moyen de mettre fin à ces outrages révoltans. On accuse les Américains d'intolérance envers le catholicisme ; cependant, lorsque l'église catholique fut incendiée, il y a quelques années, les autorités de l'endroit offrirent une récompense de \$1000 pour l'arrestation des coupables !

ESPAGNE.

Minerve.

—On écrit à l'*Univers* de Madrid, le 17 octobre :

“ Je veux vous rendre témoin et jugé des perpétuelles discussions qu'un catholique, espagnol ou étranger, doit soutenir dans ce pays-ci contre les préjugés du parti fausement libéral et anti-religieux. Ces discussions portent sur la conduite de Rome vis-à-vis du gouvernement nouveau d'Espagne depuis dix ans : pour vos lecteurs, et pour quiconque s'occupe de vraie politique, il n'est pas de sujet plus intéressant.

On peut résumer ainsi les griefs : “ Le Souverain Pontife, dit-on, qui s'est empressé de reconnaître Louis-Philippe, et la révolution de juillet, et la révolution belge, n'a jamais voulu consentir à reconnaître la légitime reine d'Espagne Isabelle II. Pourquoi cela ? parceque la France, la Belgique était fortes, et que l'Espagne était faible ; parceque depuis longtems la politique française a su défendre ses droits vis-à-vis des empiètemens spirituels, et que l'Espagne, au contraire, en riche proie de la cupidité romaine, subissait encore le joug entier de l'ancienne domination. La cour de Rome a consenti à donner des Evêques aux Etats révoltés de l'Amérique, et Bolivar, Santa-Anna ont été beaucoup plus favorisés que l'héritière de nos rois ; de là vient que les églises d'Espagne, depuis tantôt dix ans, sont privées de direction, abandonnées au caprice des Chapitres, au fanatisme des ecclésiastiques ignorants ; de là vient que le tribunal de la Rote, juge souverain de certaines contestations, a dû être aboli, et que de nombreux procès, sur des matières ecclésiastiques, restent pendants, au grand préjudice des intéressés et du bien de l'Eglise. De là vient enfin que la propagande protestante, n'étant à profit l'espèce de schisme dans lequel l'obstination de Rome nous tient plongés, a pu se railler des sympathies parmi nous, exciter des velléités d'indépendance. Tous ces maux sont le fait de la politique romaine, mi-temporelle, mi-spirituelle. L'influence des cabinets du Nord a pesé sur les résolutions du Vatican ; et celui qui devait tenir entre les peuples, enfans de l'Eglise, une balance d'impartiale justice, s'est en quelque sorte ligé avec nos ennemis pour faire chavirer la barque de nos institutions. Il aurait pu lui en coûter cher ; et si, à l'heure qu'il est, un concordat rétablit enfin la paix religieuse dans notre pays, ce ne sera cependant pas sans détriment pour la considération qui devrait entourer le Saint-Siège ; car on verra que la force est la seule raison valable auprès de ce cabinet. Ce que nous n'avons pu obtenir au commencement de notre révolution, lorsque la guerre civile metait encore le trône d'Isabelle II en danger, aujourd'hui on nous l'accordera. Rome a été mal conseillée, et il est dommage que dans des occasions solennelles, comme celle qui s'est présentée dernièrement, des cardinaux, des conseillers de la suprême Cour de l'ordre spirituel, se laissent encore entraîner à de poétiques hyperboles sur les malheurs de l'Espagne, ces malheurs dont Rome elle-même, par ses fautes anciennes et modernes, a été la principale cause.”

Certes, il me semble que je n'affaiblis pas l'accusation : j'éprouve même une certaine pudeur à traduire avec tant de crudité cette série d'assertions très voisines du blasphème. Mais l'intérêt de la défense et celui de l'instruction commune des catholiques, me paraissent exiger une entière franchise : je laisse donc intact ce réquisitoire de l'opinion anti-catholique de l'Espagne. Passons à la réfutation.

La cour romaine a reconnu des révolutions consommées et des royautés nouvelles établies avec un consentement apparent ou réel des peuples : comme gouvernement temporel, Rome n'a fait en cela que suivre l'exemple unanime des autres gouvernemens ; elle a d'ailleurs distingué le point de droit du point de fait : comme gouvernement spirituel, elle a reconnu des gouvernemens qui donnaient des garanties à l'Eglise, qui ne menaçaient ni la juste suprématie du Saint-Siège, ni les propriétés du clergé, ni l'existence de nos institutions religieuses. Elle ne pouvait agir ainsi vis-à-vis du gouvernement d'Isabelle II. 1^o Comme pouvoir temporel, elle pouvait fort bien s'abstenir de reconnaître une royauté combattue à l'étranger, combat-